

Intervention au nom du Ministre René COLLIN

par Madame Marie-Julie Goffaux

Assemblée générale PAMESEB – le 27 novembre 2014 à 14h00

CRA-W - Bâtiment Emile Marchal - Rue de Liroux, 4 - 5030 Gembloux, Belgique

Monsieur le Président, chers membres de PAMESEB,
Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Ministre René Collin est malheureusement retenu par d'autres obligations gouvernementales. Il m'a chargé de vous présenter ses excuses et surtout sa volonté de s'associer à cette après-midi dédiée à l'agrométéorologie. Votre participation nombreuse, atteste si besoin en était encore de l'importance de la thématique.

L'asbl PAMESEB (Promotion de l'Agrométéorologie dans le Sud Est Belge) a été créée en 1989, et fête donc cette année ces 25 ans ! L'année dernière, en vue de pérenniser le réseau et de maintenir un service flexible et réactif, le Ministre Di Antonio avait décidé, en concertation avec tous les acteurs, son intégration au sein du CRA-W.

Monsieur le Ministre René Collin est heureux de pouvoir vous annoncer que cette intégration est maintenant chose faite. Le

réseau est intégré au CRA-W et, par ce fait, est stabilisé ainsi que tous les systèmes d'avertissement qui en dépendent.

Il faut maintenant s'assurer que cette intégration ne diminuera pas l'efficacité et la flexibilité du service et c'est pour cela que je compte sur l'implication du comité de suivi qui a été mis en place afin de garantir le maintien des activités de PAMESEB.

Monsieur le Ministre voulait souligner le caractère transversal de l'agrométéorologie et le caractère fondamental de la collecte de données pour les défis qui nous occupent.

Outre la production de notre alimentation, les agricultrices et agriculteurs remplissent des missions essentielles à la société comme la préservation et la gestion des ressources naturelles, de la biodiversité et des sols, du territoire et des paysages.

Ces tâches primordiales sont souvent parfois difficiles à mettre en œuvre dans le contexte actuel. Sans vouloir développer ici la liste des obligations auxquelles les agricultrices et agriculteurs sont soumis, Monsieur le Ministre tient à mettre en évidence combien les outils d'aide à la décision sont importants. Par exemple, la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil, notamment, instaurant un cadre d'action communautaire pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable. Comme vous le savez toutes et tous, cette directive « encourage » le recours à

la lutte intégrée contre les ennemis des cultures et à des méthodes ou techniques de substitution, telles que les moyens non chimiques alternatifs aux pesticides.

L'agrométéorologie aide les agricultrices et agriculteurs à répondre à ce défi. Elle permet d'améliorer la gestion des exploitations agricoles, grâce aux données météo validées en temps réel, en optimisant les décisions sur le traitement des cultures. Ce n'est ici qu'un exemple parmi d'autres et les orateurs de cette après-midi vous présenteront en détail les grands défis auxquels cette science pourra certainement répondre.

Le code wallon de l'agriculture privilégie les exploitations familiales, à taille humaine, rentables, pourvoyeuses d'emplois et évoluant vers une agriculture écologiquement intensive respectant l'environnement.

Votre démarche et votre travail s'inscrit pleinement dans cet objectif.

Monsieur le Ministre René Collin vous remercie vivement pour le travail accompli et vous transmet tous ses vœux d'encouragement pour celui à venir. La parole est, à présent, cédée à Monsieur Persoons, membre fondateur de l'ASBL PAMESEB qui va vous présenter l'historique de ce réseau.